

**Demande préalable à l'inscription en toute petite section de maternelle  
pour l'année scolaire 2024 – 2025 (enfants nés entre janvier et mars 2022)**

**Ecole de Saint-Florent**

Votre enfant est né(e) entre **janvier et mars 2022**, il/elle peut être scolarisé(e) **en toute petite section à l'école maternelle.**

Comment inscrire votre enfant? Remplissez et rapportez ce formulaire à la mairie. Une fois que votre demande sera acceptée, vous serez reçus individuellement en septembre par la Directrice de l'Ecole Maternelle pour l'inscription définitive :

- Sous réserve de l'effectif de l'école.
- La "propreté" est un critère obligatoire.
- Afin de respecter les besoins et rythmes de votre enfant, il/elle sera accueilli(e) uniquement le matin, aux horaires habituels de l'école maternelle de 8h20 à 11h20.
- Votre enfant ne pourra pas bénéficier des services de cantine, mais il pourra bénéficier de l'accueil en garderie du matin avant la classe.

---

**Formulaire de pré-inscription en Toute Petite Section de maternelle**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Nom et prénom du représentant 1 : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Nom et prénom du représentant 2 : .....

Adresse (si différente): .....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

**J'accepte les conditions préalables à l'inscription de mon enfant en toute petite section. Son inscription ne sera définitive qu'à l'issue d'une période d'adaptation et d'observation de 15 jours :**

Signature du représentant 1 :

signature du représentant 2 :